

DEPARTEMENT
GARDDES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AUBORD N° D2023_03

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14

Date de la convocation : 23 février 2023

Date de l'affichage : 23 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février à 18h30
le conseil municipal de cette commune, régulièrement
convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle
Arnaud Beltrame sous la présidence de M. Sébastien TRICOU

Présents :

Mesdames et Jean-Jacques Andrieu, Pierre Philippe Carpentier, Christian Carteyrade, Sylvie Devassine, Mireille Gassier, Fabian Herrero, Josiane Julien, Lebois Didier, Jean-Pierre Matini, Karine Noguera, Isabelle Pinon, Tricou Sébastien.

Procurations : Monsieur Daniel Weyh donne procuration à Monsieur Sébastien Tricou
Madame Kati Moulet donne procuration à Monsieur Didier Lebois

Absents excusés : Messieurs André Brundu et Alain Courtois, Mesdames Elodie Dolhadille Jansen, Isabelle Dos Reis, Françoise Turribio,

En début de séance et en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Madame Isabelle Pinon

Compte administratif de la commune :

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Sébastien Tricou délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur André BRUNDU, Maire qui se retire au moment du vote, après s'être fait présenter : le budget primitif de l'exercice 2022, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	117 566.87			0.00	117 566.87	
Opérations de l'exercice	579 735.58	718 612.99	1 583 865.17	1 794 496.74	2 162 954.96	2 513 109.73
TOTAUX	697 302.45	718 612.99	1 583 865.17	1 794 496.74	2 280 521.83	2 513 109.73
Résultats de clôture		21 956.33		210 631.57		232 587.90
Restes à réaliser	555 417.00	65 525.00	0.00 €	0.00 €	555 417.00	65 525.00
TOTAUX CUMULES	555 417.00	87 481.33	1 583 865.17	1 794 496.74		
RÉSULTATS DÉFINITIFS	467 935.67			210 631.57	257 304.10	

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Vote pour 14 et arrête à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Isabelle Pinon



Pour expédition conforme
LE MAIRE
André BRUNDU



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture et publication, le 28/02/2023